



9^{ème} TOURNOI DE SENART

2 et 3 juillet 2016

Règlement Particulier

Ce règlement particulier complète le Règlement Général des Compétitions.

I - Généralités

- 1) Le Tournoi National est autorisé sous le numéro **15.LIFB.77/TI.F./010**. La demande a été accordée le 10/02/2016.
- 2) Le 9^{ème} Tournoi de Sénart se déroule selon les règles de la FFBaD, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.
- 3) Tout joueur devra être en règle avec la FFBaD le jour de la compétition. Il ne doit faire l'objet d'aucune sanction fédérale.
- 4) Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré «FORFAIT» après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera, dans les délais impartis, les pièces justificatives à la LIFB et à l'organisateur.

II – Détails du Tournoi

- 5) Le Tournoi se déroulera les **2 et 3 juillet 2016** aux gymnases **Noyer Perrot**, rue du Noyer Perrot, à MOISSY-CRAMAYEL (77550) et **Richard Dacoury**, boulevard Schoelcher, à LIEUSAIN (77127). 7 terrains pour chaque gymnase.
- 6) Le Juge-Arbitre principal du Tournoi est **Maximilien VIOUX**. Il sera assisté de **Gildas PERCHE** et d'un Juge-Arbitre Stagiaire **Harold GANCI**. Leurs décisions sont sans appel.
- 7) Il est ouvert pour les tableaux de **simples** (SH et SD) aux séries **Poussins, Benjamins** et **Minimes** ; ainsi que pour tous les tableaux de **simples** (SH et SD) et de **double** (DH, DD et DM) aux séries **N2/N3, R4/R5, R6/D7, D8/D9 et P**. Le nombre maximum de joueurs est de 350.
- 8) Pour les séries **N2/N3, R4/R5, R6/D7, D8/D9 et P**, le Tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses des catégories benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans.
- 9) Le Tournoi se déroulera en poules, puis en élimination directe, dans la mesure du possible.
- 10) Pour les séries **N2/N3, R4/R5, R6/D7, D8/D9 et P**, en simple et en double, le joueur doit évoluer dans le tableau de la série de son classement, à l'exception des joueurs ayant un **classement strictement inférieur** qui peuvent se surclasser de série (ex : en simple un joueur P1 peut jouer en D8/D9, mais un joueur P2 ne peut pas ; en double une paire N3-R4 peut jouer en N2/N3, mais une paire N2/R5 ne peut pas ...). Les joueurs NC sont autorisés à s'aligner dans la série P.
- 11) Le surclassement dans un tableau n'implique pas automatiquement le surclassement dans un deuxième tableau.
- 12) Le Comité d'Organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires, en accord avec les Juge-Arbitres, pour améliorer le bon déroulement de la compétition. En particulier, pour les séries **N2/N3, R4/R5, R6/D7, D8/D9 et P**, se réserve le droit de changer le mode d'élimination ou de regrouper 2 séries en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs séries en les regroupant dans la série supérieure. Pour les séries **Poussins, Benjamins** et **Minimes**, en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux, ils ne seront pas joués.

III - Inscriptions

- 13) La date de clôture des inscriptions est fixée au **samedi 2 juin 2016**. Les classements seront arrêtés à cette date.
- 14) Le montant des droits d'engagement est fixé à **12 euros** pour un tableau et **19 euros** pour deux tableaux.
- 15) Le Tournoi est de type « **Standard** ». La sélection des joueurs se fait selon l'ordre d'arrivée des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi. Aucune spécification horaire ne sera prise en compte. Aucune inscription ne sera prise en compte si le règlement n'a pas été effectué. Toute modification d'inscription doit être envoyée par mail à l'adresse suivante : senartbad.tournoi@gmail.com.
- 16) Les inscriptions, accompagnées du règlement à l'ordre de « **Sénart Badminton** », doivent être envoyées à :
NOGRE Ronan
19, Avenue du Parc
Appartement 32
91130 Ris-Orangis
- 17) Le tirage au sort du tournoi aura lieu le **samedi 18 juin 2016**. Le CPPH sera pris en compte à cette date.
- 18) Après la date du tirage au sort, les montants des inscriptions ne seront remboursés que sur présentation d'un justificatif.
- 19) Le partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir, par écrit, l'organisateur du choix de son nouveau partenaire ou de sa non-participation.

IV – Jours du Tournoi

- 20) Les joueurs sont tenus de se présenter au moins **60 minutes** avant l'heure prévue de leur match et devront se faire pointer à la table de marque dès leur arrivée dans le gymnase, et ce, chaque jour de la compétition. Les Juge-Arbitres et la table de marque devront être avisés de toute absence, même provisoire, sous peine de disqualification à l'appel du match.
- 21) Les joueurs doivent se présenter, sur le terrain, munis de leur matériel, d'un nombre suffisants de volants et d'une tenue adéquate suivant le règlement des tenues et des publicités.
- 22) Les joueurs disposeront de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match.
- 23) Les volants doivent être testés dès l'arrivée sur le terrain.
- 24) Le temps de repos entre deux matchs sera de **20 minutes au minimum**.
- 25) Seuls les joueurs et les conseillers techniques sont autorisés à se présenter sur le plateau de jeu, ainsi que les Juge-Arbitres, les membres du Comité d'Organisation et les éventuels Arbitres (ou faisant office de).
- 26) Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.
- 27) Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer aux Juge-Arbitres avant son premier match du tournoi.
- 28) Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, à la demande des joueurs, un arbitre (ou faisant office de) peut être désigné à tout moment du tournoi.
- 29) Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matchs, par conséquent les horaires des matchs sont donnés à titre uniquement indicatif.
- 30) Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de contestation sur les volants, le volant officiel sera le **R.S.L N°1 Tourney** pour les tableaux des séries N2/N3 et le **R.S.L N°3 Tourney**, pour les autres tableaux. Les volants seront fournis par le club pour les finales.
- 31) Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain, autre que l'infrastructure, sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une seconde fois.
- 32) Une buvette sera mise à disposition du public les deux jours de compétition dans chacun des gymnases.
- 33) Les récompenses ne seront remises qu'à la fin de la compétition pendant la cérémonie protocolaire aux lauréats présents. Aucune dérogation ne sera consentie.
- 34) Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, accidents ou incidents.
- 35) Toute participation à la compétition implique l'adhésion au présent règlement, ainsi qu'aux règlements municipaux concernant l'utilisation du gymnase.